



## FIN DE LA CONVERSION DES OBLIGATIONS CONVERTIBLES ET INFORMATION RELATIVE AU NOMBRE DEFINITIF D' ACTIONS EUROPLASMA SOUMISES AU REGROUPEMENT

**Europlasma, expert des solutions de dépollution, de valorisation matière et de décarbonation,** annonce que le nombre définitif d'actions soumises au regroupement ressort à 40.875.780.000 étant précisé que la société Zigi Capital, actionnaire de la Société, a préalablement renoncé au regroupement de 635 actions anciennes afin d'obtenir un nombre d'actions multiple de 10.000.

Les modalités du regroupement ainsi que le calendrier modifié des opérations ont fait l'objet d'un [communiqué du 26/10/2022](#). Un [avis](#) a été publié au Bulletin des annonces légales obligatoires du 31 octobre 2022 (n°130) et un [FAQ](#) a été mis à la disposition des actionnaires sur le site internet de la société.

En outre, le Groupe précise que l'intégralité des obligations convertibles en actions émises au profit de la société Global Corporate Finance Opportunities 11 et restant en circulation a été convertie le 8 novembre 2022 par cette dernière<sup>1</sup>. La Société rappelle que le contrat d'émission y afférent a fait l'objet d'une résiliation ([communiqué du 04/10/2022](#)) de sorte qu'aucun nouveau bon d'émission d'obligations convertibles en actions avec bons de souscriptions d'actions attachés ne pourra désormais être émis au titre dudit contrat.

### À propos d'EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français expert dans la dépollution, dont le savoir-faire depuis plus de 30 ans s'appuie sur sa technologie propriétaire, la torche à plasma, permettant d'obtenir de très hautes températures. Le métier d'Europlasma consiste à concevoir et développer les nombreuses applications de la torche à plasma, au service de l'homme et de son environnement. Ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux, la production d'énergie verte ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0013514114-ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com).

### Avertissement

*Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives relatives à Europlasma et à ses activités. Europlasma estime que ces informations et déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de leur diffusion. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ce communiqué qui sont soumises à des facteurs de risques, dont ceux décrits au chapitre 2 du Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 disponible sur le site [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com) dans la rubrique « information réglementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com)). Le marché Euronext Growth est un système multilatéral de négociation tel que défini à l'article 4, paragraphe 1, point 22), de la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 et enregistré comme un marché de croissance des PME. Les sociétés*

<sup>1</sup> A ce jour, il demeure donc en circulation 5.000.000 BSA non exercés émis au profit de la société Global Corporate Finance Opportunities 11 qui continuent de bénéficier des dispositions prévues au contrat d'émission y afférent (cf. caractéristiques des BSA dans le [communiqué du 16/04/2021](#)), outre 428.571 BSA non exercés émis au profit de European High Growth Opportunities Securitization Fund et 20.000 BSA non exercés émis au profit de Zigi Capital (cf. caractéristiques des BSA dans le [communiqué du 24/06/2019](#)). Un tableau de suivi est consultable sur le site Internet d'Europlasma dans la section « [Investisseurs et Actionnaires / information réglementée](#) », onglet « information sur le capital.

*dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu et adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur le marché Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que sur un marché réglementé. Les informations et déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Europlasma ou que Europlasma ne considère pas comme significatifs à cette date. Les performances futures d'Europlasma peuvent en conséquence différer sensiblement des informations et déclarations prospectives communiquées et Europlasma ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces informations et déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou pour toute autre raison. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres émis par la Société.*

**Contacts :**

**Europlasma**

**Relations actionnaires**

+ 33 (0) 556 497 000 – [contactbourse@europlasma.com](mailto:contactbourse@europlasma.com)

**ACTUS finance & communication**

**Anne-Catherine BONJOUR** – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 693 – [europlasma@actus.fr](mailto:europlasma@actus.fr)

**Amaury DUGAST** – Relations Presse

+ 33 (0) 153 673 674 – [adugast@actus.fr](mailto:adugast@actus.fr)